

Chansons médiévales dans la tradition orale

Jean Du Berger

Number 42, Summer 1995

Présence du Moyen Âge au Québec

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/8756ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

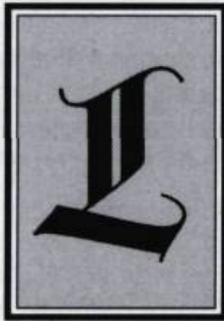
[Explore this journal](#)

Cite this article

Du Berger, J. (1995). Chansons médiévales dans la tradition orale. *Cap-aux-Diamants*, (42), 32–35.

CHANSONS MÉDIÉVALES DANS LA TRADITION ORALE

par Jean Du Berger



UNE CHANSON MÉDIÉVALE NE SE RETROUVE PAS INTACTE DANS LA TRADITION ORALE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE. AU COURS DES SIÈCLES, TROP DE TRANSFORMATIONS D'ORDRE FORMEL ONT PROGRESSIVEMENT AFFECTÉ LES VIEUX TEXTES DANS LE PROCESUS DE TRANSMISSION ORALE, DE BOUCHE À OREILLE. NOUS CONNAISSONS PAR DES MA-

des lieux littéraires comme la justification (*Escondig*), le congé (*Comjat*), le «Salut d'amour», la satire politique (*Sirventes*), la déploration (*Planh*) et l'exposé d'un désaccord sentimental (*Descort*).

La poésie populaire comprenait la «Rotrouenge», chanson d'origine non courtoise, la «Chanson de toile», court drame d'amour, souvent corollaire des chansons de geste, qui aborde le thème de l'épouse délaissée, la «Romance», composition à personnages sur les thèmes de la «mal-mariée», de la religieuse malgré elle ou de l'amant rebuté et la «Reverdie» sur un thème printanier. Les chansons de danse, «Carole», «Ballette», «Vireli» et «Rondeau», étaient chantées par les danseurs et danseuses, par un accompagnateur ou par un tiers qui invitait à la danse. La «Pastourelle» décrit des scènes comme la rencontre d'un chevalier et d'une bergère qui, séduite ou cédant à la force, s'abandonne. D'autres thèmes de pastourelle sont la résistance de la bergère qui appelle à l'aide et met en fuite son poursuivant, la description de jeux rustiques entre bergers et bergères ou un simple dialogue amoureux entre un chevalier et une paysanne. Dans le manuscrit de Fleury (X^e siècle), la marge d'un texte juridique comporte un court poème saluant le lever du soleil. La chanson d'aube évoque la séparation des amants à l'aube, le chant des oiseaux et la lumière du soleil levant ou l'intervention du guetteur ou du gardien. Enfin, dès 1150, apparaît la chanson pieuse en langue vernaculaire qui chante surtout la Vierge ainsi que les saints et les saintes.

Les grandes enquêtes des ethnologues Marius Barbeau et Luc Lacourcière ont permis de conserver de nombreuses complaintes et chansons dont les thèmes se retrouvent dans l'imaginaire religieux du Moyen Âge. Mentionnons *La Passion de Jésus-Christ*, le *Cantique de Saint Alexis*, les récits de miracles comme *La fille changée en cane*, *Le miracle du nouveau-né*, *Notre-Seigneur s'habille en pauvre*, *La femme avare et le crucifix*, *Lazare et le mauvais riche*, *La bergère muette*, *La vieille sacrilège*. Des complaintes «historiques» comme *La fille du Roi Loys*, *Les Anneaux de Marianson*, *La blanche biche*, *Le roi Renaud* racontent le triste sort subi par des femmes ou des traces d'événements historiques comme *Le Maréchal Biron*, *La trahison de Biron* et *Les Écoliers de Pon-*



«Chimère», gouache sur papier Ingre, 1995. Cette oeuvre de Philippe Du Berger a été inspirée d'une sculpture de Notre-Dame de Paris. (Gracieuseté de la Galerie Linda Verge, Québec).

nuscrits la poésie latine chantée d'usage non ecclésiastique comme les *Carmina Burana*. Des manuscrits ont aussi conservé la grande tradition de la poésie courtoise, de la *canço* (chanson) consacrée à l'*amor* (amour), terme qui désigne à la fois le sentiment amoureux et l'art de le chanter. En général, y apparaissent une dame mariée et un soupirant séparé d'elle par divers interdits; le soupirant chante la louange de la dame, exprime son désir et sa douleur et termine en disant son espoir. La poésie courtoise comporte

toise. Je traiterai ici de plaintes qui se rapportent au Diable, ce Diable que l'on retrouve dans la sculpture des cathédrales, dans les enluminures des beaux manuscrits, dans les spectacles joués sur le porche des cathédrales. Il a traversé la mer avec nos ancêtres. Par exemple, la complainte des *Danseurs châtiés* recueillie au Nouveau-Brunswick, en Gaspésie et en Charlevoix, se situe dans la tradition des danseurs punis pour avoir manqué de respect à l'endroit du prêtre qui porte le Viatique aux malades. C'était le «jour de Saint-Nicolas», malgré un avertissement du maître de maison («Le grand Dieu va passer»), huit danseurs continuent de danser en criant : «Nous ne craignons ni Dieu, ni Diable!» Des spasmes s'emparent d'eux jusqu'à ce qu'ils meurent. Ailleurs, c'est Jésus-Christ lui-même qui fait danser les sacrilèges durant huit jours. Mais on retrouve surtout dans la tradition le thème des enlèvements de filles enlevées par le Diable.

Les filles enlevées par le Diable

Le Diable parcourt notre monde traditionnel pour enlever chrétiens et chrétiennes (pensons à la légende du *Diable beau danseur*). Si le Diable enlève des danseurs, des sacreurs, des buveurs et des pactiseurs, ses victimes sont le plus souvent des femmes. Il prétend qu'il doit punir les pécheresses mais en réalité il désire posséder une femme en l'enlevant. Dans la complainte de *La fiancée du Diable*, une jeune fille, «pour avancer ses amours», signe un «engagement» avec le Diable et reçoit une bague en retour. Le jour du mariage, c'est Satan qui vient chercher, en qualité d'époux, la jeune femme. La complainte de *La jeune mariée emportée par Satan* raconte le destin d'une jeune femme que le Diable, sous la forme de trois hommes noirs, vient chercher le soir de ses noces «après souper». Le lendemain matin, l'époux de la disparue suit le Diable aux enfers où se trouve Marie qui explique qu'elle est damnée à cause d'une promesse que ses frères l'ont obligée de faire autrefois sur le livre de Saint-André : «... par trois fois m'ont fait jurer [...] que jamais je me marierai.» Son époux reprend alors l'anneau d'or qu'il lui avait donné et la damnée se met à pleurer:

J'étais ici pour trois mois,
À présent que voilà mes gages ôtés,
J'y suis pour l'éternité.

Complainte à rapprocher d'une tradition de Hirschfeld en Thuringe. Trois messieurs «de distinction» se présentent à une noce et demandent de participer à la danse. L'un d'eux danse avec la mariée et s'enfuit par la fenêtre en l'entraînant avec lui. Les témoins se lancent à leur poursuite mais ne trouvent que la couronne de la mariée.

La complainte de *La mariée chez Satan* raconte l'histoire d'une jeune femme que le Diable vient



Philippe Du Berger. «Demi-monstre», gouache sur papier Ingre, 1995. Cette illustration s'inspire d'une sculpture de l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois (Paris), XVI^e siècle. (Gracieuseté de la Galerie Linda Verge, Québec).



Henri Beaulac. «Rose Latulippe», gravure sur linoléum, 1938. La légende du «Diable à la danse» est généralement connue sous le titre de Rose Latulippe à cause de la grande popularité obtenue par le récit qu'en a fait Philippe Aubert de Gaspé, fils, dans son roman «Les chercheurs de trésors». Photo : Patrick Altman. (Musée du Québec).

chercher à l'heure de sa mort pour la punir d'avoir «commis un péché» avec son fiancé. Satan transporte le fiancé aux enfers pour qu'il puisse y voir «sa mie». Impuissant, il assiste aux tourments de celle qu'il a aimée et pour qui il ne peut plus rien. Il ne rapportera qu'un conseil de sagesse. Une version du pays messin fait apparaître la jeune femme méconnaissable qui explique :

Ce sont les diables et les enfers

Qui ont ainsi rongé mes membres
Et cela pour un maudit péché
Que nous avons commis ensemble.

Elle ajoute que rien ne peut désormais la soulager et qu'il ne faut même plus prier pour elle puisque les prières ne font qu'augmenter ses tourments.



Charles Huot. «La veillée du diable», fusain sur papier, sans date. Photo : Patrick Altman. (Musée du Québec).

Les plaintes portant sur le thème des *Filles enlevées par le Diable* portent donc sur la damnation des filles que le Diable entraîne vers le lieu de leur supplice. Dans une complainte d'Auvergne, le Diable étrangle une fille qui «sans raison a trompé le pauvre garçon» à qui elle devait donner sa main:

Le grand diable s'est apparu au curé, au parentage:
Priez plus Dieu pour cette cruelle fille;
Car c'est moi que je l'ai étranglée, dans l'enfer je l'ai jetée.

Ailleurs, une jeune religieuse, que ses parents ont fait entrer au couvent malgré elle, hurle son désespoir. Elle maudit «le prêtre qui a dit la messe», regarde par la fenêtre «ces filles qui se promènent avec leurs amants» et, souhaitant avoir des ailes comme l'hirondelle, rêve d'aller rejoindre son amant. La chanson conclut brusquement:

Un jour étant toute seulette dans sa chambre,
Mais le démon y a entré : Je suis ici pour t'emporter.

Ces damnées, le Diable vient même chercher leur cadavre. Deux fois, Jean-Claude Dupont a recueilli à Saint-Joseph de Beauce l'histoire du Diable qui vient chercher le cadavre d'une jeune fille dans une maison où l'on danse malgré la

présence de la dépouille mortelle. Dans une autre version, le Diable vient sous la forme de deux jeunes gens vêtus de noir ou d'un seul «grand jeune homme noir» qui danse avec les gens de la maison puis se retire pour «aller voir la morte» et l'enlever.

Les filles désobéissantes

Dans cette tradition des filles enlevées, nous trouvons une complainte recueillie par Marius Barbeau, *La danseuse et le Diable*. Elle nous permettra de faire voir les racines profondes d'un thème traditionnel. On y raconte les malheurs d'une fille à qui ses parents refusent la permission d'aller danser au bal. La fille s'exclame : «Je prendrai un homme, ce serait-i' le Diable!» À la porte, elle rencontre un bel homme qui lui glisse au doigt un anneau et l'amène au bal où ils dansent jusqu'à ce que l'étranger se métamorphose en Diable «affreux» qui l'entraîne aux enfers. Déclarer que l'on est prête à devenir la compagne du Diable, c'est inviter sans équivoque celui qui est toujours aux aguets. Cette complainte nous fournit l'occasion de faire voir rapidement les liens qui unissent une pièce de tradition orale à une large tradition. Ce thème de la fille qui désobéit à ses parents et est enlevée par le Diable se rattache en effet au thème du refus de la permission d'aller danser que l'on trouve dans une chansonnette courtoise du XII^e siècle :

C'est la jus c'on dit espres,
jeu et bal i ont cries;
Enmolos i veut aller,
À sa mère en requiert gres
Par dieu, fille, vous n'ires;
Trop y a de bachelers
Au bal.

Un chant populaire allemand du Moyen Âge utilise aussi ce motif de la permission d'aller danser:

Mother, let me wend
A field with the merry band,
And let me dance the ring!
T'is long since I have heard the girls
New ditties sing.

Il s'agit d'une fête printanière et la fille veut se joindre à une ronde qu'accompagnent des chants nouveaux. Le thème de la fille qui désobéit à sa mère se retrouve dans la «ballad» *The Summer days are coming* : se voyant refuser la permission d'aller danser sans être accompagnée de son frère, une fille rencontre au bal un chevalier qui l'embrasse et la choisit comme partenaire. Une ronde enfantine bien connue comporte aussi cet élément narratif de la permission refusée. Tout le monde connaît la ronde *Sur le pont du Nord* dans laquelle une jeune fille demande à sa mère la permission d'aller danser sur un certain pont du Nord, qui peut être aussi le pont de Nantes ou le pont de Londres où un bal

est donné. Malgré l'interdiction de sa mère, la fille va danser avec la complicité de son frère. Le pont s'écroule; les danseurs se noient. Moralité : il faut obéir à ses parents.

Georges Doncieux, utilisant des éléments publiés par Léon Pineau, reconnaissait dans ce texte classique du folklore de l'enfance des traces d'une ancienne tradition. Essentiellement, dans *Le pont du Nord*, la fille qui danse disparaît dans l'eau; elle ressemble fort à toutes ces femmes que les génies des eaux, Wasserman ou Nixe, enlevaient autrefois pour les épouser en les prenant au piège alors que, malgré la permission refusée, elles étaient allées danser.

La vise danoise *Agnete og Havmanden* raconte les amours d'un «homme des eaux» et d'une fille, Agnès. Le début de la vise est nettement rattaché à la tradition de la permission refusée : une fille demande à sa mère la permission d'aller se promener sur le rivage; la mère le lui interdit en la prévenant que «l'homme de la mer» pourrait l'enlever. Désobéissante, la fille se rend sur le pont d'Hoejeloelt où l'homme de la mer la rejoint et lui demande de l'épouser. Agnès se rend au palais sous-marin de son époux où elle demeurera huit années; sept fils naîtront de cette union. Elle entend un jour les cloches de son pays et demande d'aller sur terre pour prier à l'église. Rendue en son pays, elle ne veut plus quitter la terre des hommes et elle ne répond pas à son époux qui lui rappelle ses enfants abandonnés. Dans certaines versions, il la tuera.

Dans une chanson slovène de Carniole, le Nixe, l'esprit des eaux, vient aussi enlever une fille désobéissante, Mizika, à qui sa mère avait refusé la permission d'aller danser. La mère souhaite que le Nixe vienne la chercher. À la danse, un jeune homme invite Mizika à danser. Le rythme de la danse accélère et son cavalier la fait «tourner si fort» qu'elle lui demande de ralentir; le danseur ne semble rien entendre et au contraire, tournant de plus en plus vite, il entraîne la fille qui découvre ainsi l'identité de son danseur : «Le Nixe est après moi!» Le génie-des-eaux l'entraîne alors par la fenêtre dans les eaux.

En Allemagne, l'héroïne, qui se nomme la belle Jeannette, est attirée au fond de l'eau alors qu'elle se promenait sur un pont. L'auteur de l'enlèvement est le *Wasserman*, un esprit-des-eaux, qui l'épouse et la garde dans son domaine où elle demeure sept années et donne naissance à sept enfants. Après un voyage sur terre, elle revient vivre auprès de sa famille des eaux. L'esprit-des-eaux d'Écosse est le *Water-Horse* qui prend la forme d'un beau jeune homme dont les cheveux sont ornés d'écailles et qui attire à lui les jeunes imprudentes et les entraîne dans l'eau où il les dévore. Quant à l'esprit-des-eaux de Wallonie, il

prend figure d'un passeur d'eau, *lé gâye monsieu* qui fait traverser la Meuse à Angleur près de Liège. Au coucher du soleil, il jette un sort aux filles qu'il convoite et elles disparaissent.

Esprit-des-eaux, parfois lutin ou nain, *Hind-Etin* qui donne son nom à une «ballad» séduit une fille qui, après lui avoir donné sept enfants, s'échappe. Son époux surnaturel la reprend aus-



sitôt et la ramène dans sa caverne ou retourne avec elle dans la mer. La «ballad» *Fair Annie* évoque aussi le destin d'une de ces femmes enlevées par un chevalier étranger à qui elle donne sept enfants avant de se voir demander en mariage par son amant. Il n'est pas seul à ainsi désirer les belles mortelles : un *Elk-knight* charme Lady Isabel par sa musique et son chant et l'attire vers son domaine. Prévenue du danger, Lady Isabel tue l'être mystérieux. Dans notre tradition, cette «ballad» trouve un parallèle dans la complainte de *Renaud le tueur de femmes*.

Par la référence à une large intertextualité, nous avons voulu faire voir qu'une complainte d'ici s'inscrit dans un champ narratif profond, tant dans le temps que dans l'espace. Un texte de Charlevoix est en relation avec le Moyen Âge, avec les traditions européennes, avec la parole conteuse, la parole chanteuse d'ici et d'ailleurs. Nous nous trouvons ainsi inscrits dans un imaginaire qui unit! ♦

Alfred Laliberté. «Le berlot de poil», sculpture, bronze, 1928. Laliberté est l'un des rares artistes à avoir traité la thématique de l'enlèvement de la danseuse par le diable. Photo : Patrick Altman. (Musée du Québec).

Jean Du Berger, ethnologue, est professeur au département d'histoire de l'Université Laval.